



Champs-sur-Marne,  
le 1er juin 2018

**L'Ifsttar en France et le DLR en Allemagne, unissent leurs compétences et créent l'institut de recherche hors-sol Innomob, pour apporter des solutions à la mobilité européenne.**

L'Ifsttar, premier institut de recherche en Europe pour la ville, les transports et le génie-civil, et le DLR, centre de recherche allemand de référence pour l'aéronautique et l'astronautique mais aussi les transports et l'énergie, signent le 1er juin à l'ambassade de France à Berlin, un accord de coopération actant la création de l'institut de recherche franco-allemand « **Innomob** ». Cet institut « sans mur » se caractérise par un programme scientifique partagé et pérenne sur plusieurs années, autour des questions d'innovations pour la mobilité et le transport.

Cet accord est né des collaborations historiques entre les deux organismes, l'Ifsttar et le DLR. Ces relations ont déjà permis entre autres, la création en 2013, d'un laboratoire international associé. Dénommé « Distrans » celui-ci a pour objet de mener conjointement des travaux sur la logistique et le transport de marchandises.

Le nouvel institut Innomob aura quant à lui pour vocation, d'élargir la coopération au-delà de l'échelle des laboratoires, et de développer de façon séquencée une programmation commune embrassant des thématiques plus larges et couvrant tout à la fois les dimensions technologiques et sociales.

La première étape de cette programmation, baptisée Innomob 1, s'est construite avec l'appui du département aménagement, mobilités, environnement (AME) de l'Ifsttar et de plusieurs instituts du DLR : l'institut pour la recherche en transport<sup>1</sup>, l'institut sur les systèmes de transport<sup>2</sup>, et l'institut de recherche sur les véhicules<sup>3</sup>. Cette première phase est issue de 2 ans de rencontres entre les équipes.

Les travaux envisagés se structureront autour des 4 axes suivants :

- l'analyse des évolutions de la mobilité des personnes et des biens,
- les nouvelles données ou les nouvelles méthodes de collecte de données pour l'analyse des mobilités,
- les nouvelles modalités d'aménagement en faveur de mobilités plus durables,
- les innovations technologiques et nouvelles mobilités : quels usages ? Quelle acceptabilité ?  
Quelle optimisation de la performance énergétique des véhicules ?

L'accord ainsi signé le 1er juin 2018, permet de définir les modalités de programmation de l'institut Innomob à travers une mutualisation de moyens humains, financiers mais aussi expérimentaux, afin de développer une recherche d'excellence à l'échelle européenne qui permettront d'apporter des solutions aux enjeux majeurs de mobilité.

<sup>1</sup> *Institutes for Transport Research (VF)*

<sup>2</sup> *Transportation system (TS)*

<sup>3</sup> *Vehicle concept (FK)*

Contact presse

**Ifsttar, Émilie Vidal** : + 33 181 668 215 ou + 33 619 712 195 – [emilie.vidal@ifsttar.fr](mailto:emilie.vidal@ifsttar.fr)